



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

- Requérant(s) :** David Chautems
Chemin des Biolettes 23
1544 Gletterens
- Objet :** Mise en conformité d'une piscine hors-sol
- Article(s) :** 954 RF
- Localisation :** Chemin des Biolettes 23 – 1544 Gletterens

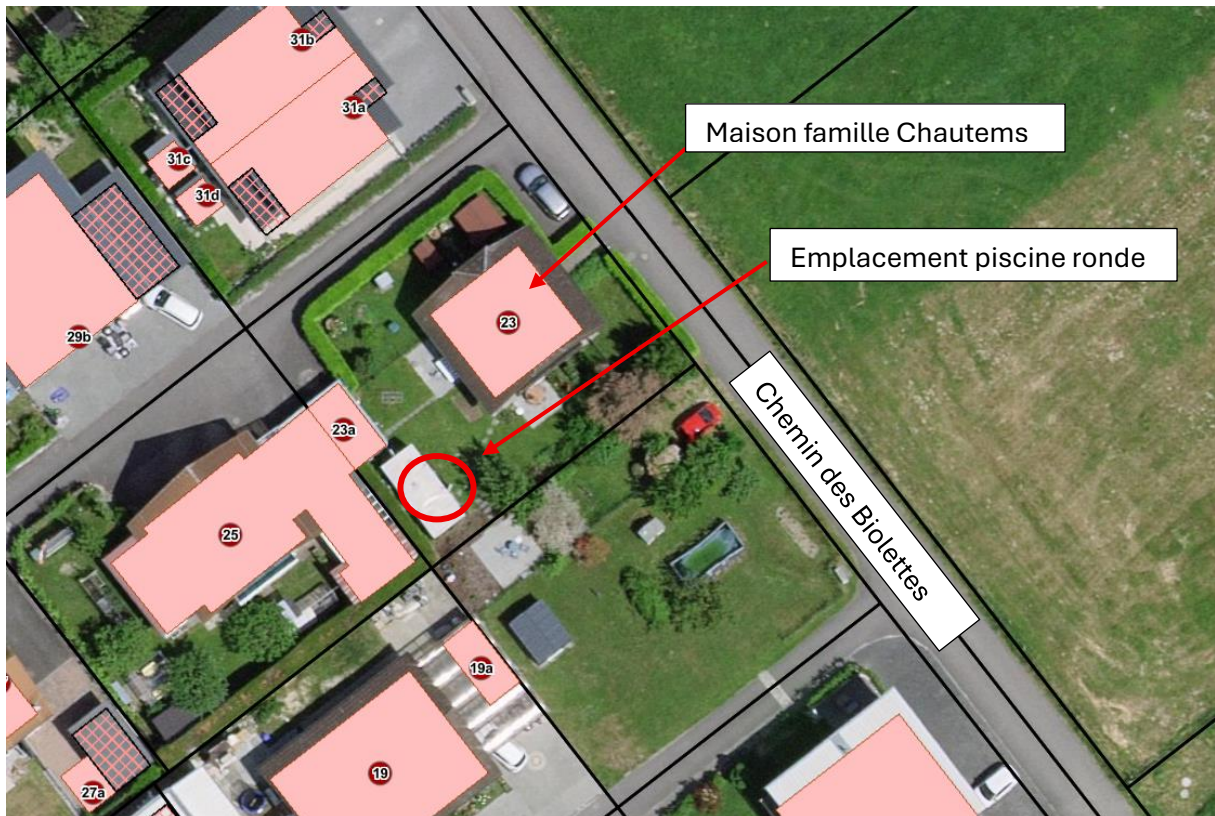
Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 23 juin au 06 juillet 2026

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un courrier avec motivation auprès du secrétariat communal.

AU NOM DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE





Mesures

